

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un faux agent de la SEEG dans le filet de la DSU

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

ALAIN Meke-me-Ndong, Gabonais de 45 ans, se faisait passer pour un généreux agent de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), prêt à voler au secours des clients de son entreprise en leur faisant faire des économies sur leurs consommations d'eau et d'électricité. Or, il n'a jamais travaillé dans cette entreprise. Il usait donc de cette qualité pour se faire de l'argent sur le dos des clients désemparés. Et de la SEEG. Le subterfuge est découvert, début février, alors que l'intéressé tente d'aider un usager. Nous sommes à l'agence SEEG de Nzeng-Ayong, dans le 6^e arrondissement de Libreville. Venu acheter un ticket Edan de 10 000 francs, sieur F.A.E.M. manifeste, en remarquant une baisse de Kwh sur sa consommation. Assis juste à ses côtés,

Meke-mi-Ndong se serait présenté à lui comme étant un agent de la SEEG à même de l'aider à gagner quelques unités supplémentaires d'électricité. Il aurait ensuite proposé à cette personne désemparée de l'accompagner chez elle. Non sans solliciter un petit temps pour "aller dire au revoir à sa hiérarchie".

Lorsqu'ils arrivent au domicile de F.A.E.M., à Nzeng-Ayong-Fromager, Meke-mi-Ndong se met tout de suite à tripatouiller le compteur électrique. Il rassure sa victime en lui promettant qu'il passerait au moins trois mois sans rien payer à la SEEG. Avant de se voir remettre une somme de 15 000 francs, en guise de remerciement. Puis, F.A.E.M lui aurait ensuite exposé la situation de son fils en quête d'un emploi. Le "bon samaritain" lui aurait dit être en mesure de le faire embaucher à la SEEG. Mais qu'il fallait constituer un dossier et l'accompagner d'une somme de 30 000 francs. Ce qui sera fait. Quelques jours plus tard, Meke-mi-Ndong se fait le plaisir d'inviter le fils et son père à la SEEG. Il les laisse au rez-de-chaussée, puis monte



Photo: J.F. Marola

Alain Meke-me-Ndong, le présumé faux agent de la SEEG, interpellé par la DSU.

voir, dira-t-il, le responsable des ressources humaines. Ensuite, il les conduit au Centre des métiers Jean-Violas où l'enfant devait séjourner durant sa formation. Au final, rien de tout cela n'arrivera. Sentant la malice, F.A.E.M

saisit la Direction de la sûreté urbaine (DSU) qui ne tarde pas à mettre la main sur l'indélicat. Après avoir reconnu les faits au cours d'une audition, le suspect attend en ce moment d'être présenté devant le parquet pour la poursuite de la procédure.

La Poste SA: Michaël Adande n'a pas été interpellé

G.R.M
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT à une information répandue depuis quatre jours, le président-directeur général de La Poste SA, Michaël Adande, n'est pas en garde à vue à la Direction générale des recherches (DGR).

Selon une source judiciaire, "il a simplement été entendu par la brigade de gendarmerie, située au Camp Roux", mercredi et jeudi, "pour répondre à la plainte d'une ancienne employée de l'entité précitée". La plaignante accuserait M. Adande d'avoir suspendu son salaire, pendant qu'elle purgeait une peine à la prison de Gros-Bouquet. Et qu'il aurait utilisé cet argent à d'autres fins. Notre source précise que "la dame a été informée que, selon la loi, un individu ayant passé plus de six mois en prison perd tous ses avantages".



Photo: FAJ L'Union

Ce dossier est lié à la situation de PostBank qui a fait faillite, et qui a déjà abouti à une quinzaine d'arrestations, des cadres de l'entreprise. Durant l'audition du patron de La Poste SA, six cadres autres de l'entité ont été aussi entendus pour éclairer des zones d'ombre, notamment sur la vente des véhicules, l'achat d'un terrain à Bikélé et un compte ouvert à la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig).

Boumango: un enseignant retraité arrêté pour trafic d'ivoire

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

GRÉGOIRE Mpila, chauffeur ambulancier au centre médical de Boumango - l'intéressé est également enseignant retraité -, n'a pas trouvé mieux que de se lancer dans le trafic d'ivoire. Il a été interpellé par les services de police à Franceville, avec plusieurs morceaux de défenses d'éléphants sciées, qu'il s'appropriait à écouler sur le marché. Une source proche du dossier souligne que son arrestation a été rendue possible grâce à une personne de bonne foi, qui a mis au parfum un membre de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Conservation justice. Lequel, à son tour, a saisi les res-

ponsables des Eaux et Forêts et de la police.

Le jour prévu pour la transaction, une équipe s'est alors rendue sur le lieu. Elle ne mettra pas bien longtemps pour interpellier les suspects, arrivés quelque temps après dans un véhicule. À l'intérieur de l'automobile, ils découvrent un sac et un pot de peinture contenant deux pointes d'ivoire et plusieurs autres en morceaux.

On saura par la suite que la marchandise illicite était destinée à Alassane Sawadogo, un Burkinabé déjà condamné par le passé à Libreville pour des faits similaires et présenté comme un acolyte de l'enseignant retraité.

Lors de l'audition au poste de police, sieur Mpila a livré l'identité



Photo: DR

Grégoire Mpila, médite désormais sur son sort en prison.

du chasseur, Frédéric Mandja. Ce dernier a également été mis aux arrêts par la police. Tous risquent jusqu'à 10 ans de prison pour avoir violé les dispositions de l'article 579 du Code pénal.